

Tickets TPS

Posté par Fuwy@fun - 19/12/17 à 00:53

Mauvaise nouvelle.

Apo annonce à tous les présidents de clubs qu'à partir du 1er janvier 2018, les tickets TPS gagnés en club ne seront plus cumulables pour payer un tournoi.

Donc pour un TPS 150, vous ne pourrez utiliser qu'un seul ticket 50 par exemple, même si vous avez 200€ de tickets en votre possession.

C'est une honte, j'essaie d'avoir plus d'informations dans la semaine ou entre les deux fêtes. Cela va peut être engendrer le changement du mode de dotation : carte illicado? cumul des gains puis achat par le club des tickets, mais décalage dans le temps et je n'ai pas le temps de m'occuper dans l'année de faire les comptes? (si un membre veut bien s'en occuper pourquoi pas?)

Bref, pas top du tout.

Si vous avez des idées?

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Arnaud - 19/12/17 à 07:43

N importe quoi serieux :woohoo:

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Fuwy@fun - 24/12/17 à 15:12

Bon, j'ai eu Apo au téléphone.

Ce fut assez tendu, beaucoup de choses qu'il avait accordé aux associations sont tombées à l'eau, car beaucoup d'associations en ont malheureusement abusé, et nous en payons le prix.

Voici en gras ce qu'il m'a dit :

- Fin des 10% de remise à l'achat pour les clubs en ticket gratuits :

On s'était basé sur ça pour nos précédentes dotations, ça nous avait fait économiser environ 250€ lors du précédent achat de tickets, qui comprenait la régularisation des anciens tickets cartonnés et des nouveaux de l'année 2017.

- Plus possible de cumuler plusieurs tickets TPS pour le paiement du buy in :

La aussi c'est lamentable, il m'avait bien dit le contraire, et ça va à l'encontre de notre mode de fonctionnement qui consistait à cumuler le plus de tickets pour faire un plus gros tournoi.

- Plus possible d'acheter pour les clubs des petits tickets à 20/30/40€ :

Cela va forcément changer notre mode de fonctionnement et notre mode de dotation.

Il est hors de question que je m'occupe d'une comptabilité parallèle "tickets TPS", où on noterait le cumul des gains à l'année et où l'on ferait un seul achat final, ou bien d'une politique de retour des tickets pour acheter des plus gros.

- Les tickets TPS achetés par les clubs ont une validité d'une année civile, ceux achetés le 12/12/2016 seront valables jusqu'au 30/12/2017 :

La aussi, il m'avait dit qu'il n'y avait pas de date limite de validité, me dire ça alors qu'il ne reste qu'une semaine en 2017, c'est complètement abusé.

Après avoir eu le verbe haut, nous sommes arrivés à un consensus.

J'avoue que j'avais d'autres choses à penser un 24 décembre.

Vous pourrez utiliser de façon cumulée vos tickets TPS (ceux datés du 12/12/2016) pour les tournois TPS Regular (100€ jeudi), TPS Bigstack (100€ vendredi), et TPS Basic (150€ dimanche), voire les TPS 40/60 (40€/60€ qui risquent de disparaître) jusqu'au 31/03/2018.

Passé ce délai il ne seront plus valides.

Merci de ne pas me dire "tu nous avais dit que" ou quoi que ce soit du style, car le problème de la situation est bien Apo qui n'est pas un homme de parole, il m'avait garanti l'opposé des 4 points soulevés ci dessus.

Après la fin des comptes association à la Grande Motte, et la nouvelle politique scandaleuse d'Apo vis à vis des tickets TPS, il est temps de trouver un nouveau mode de fonctionnement pour les dotations, car je voudrais mettre fin à notre partenariat avec le Texapoker d'Apo, car il ne correspond pas à notre mode de fonctionnement.

Je vous évoquerai tout cela lors de l'AG et vous voterez à ce sujet.

Pendant ce temps, soumettez vos idées pour les nouvelles dotations.

Joyeuses fêtes!

=====

Re: Tickets TPS

Posté par aftereight - 25/12/17 à 15:38

:blush: hallucinant. Je ne connais pas cet "apo" mais comme tu l'as dit, il n'a pas de parole. Alors peut être que ses priorités ont changé mais planter les clubs 1 mois avant la fin de l'année en faisant marche arrière sur tout ce qu'il avait annoncé, démontre bien sa malhonnêteté.

De ton côté, personne ne peut rien te reprocher. Tu as respecté à la lettre les arrangements pris avec apo, et personne pouvait deviner ce volte-face.

A ce propos, vous n'avez rien signé sur ces accords? Sinon c'est comme une rupture de contrat? non? Du coup je suis OK pour arrêter ce "partenariat" et peut être voir le système de "carte cadeau" comme l'avait évoqué Doudou.

Dans tous les cas, ne te prends pas trop la tête pour ça, surtout en cette période, nous en parlerons le 28/01/18.

Bonnes fêtes à tous et toutes :kiss:

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Fuwy@fun - 25/12/17 à 21:33

Coucou!

Non, pas de contrat signé, juste un chèque envoyé avec un bon de commande, et en retour les tickets TPS et une facture.

Joyeuses fêtes!

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Avatar - 27/12/17 à 11:40

coucou

sylvain on ne te reproche rien pour nous on tâchera d utiliser les tickets avant fin MARS
Merci pour tout

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Le Silure - 02/01/18 à 21:07

A part passer sur des cartes du type illicado, c'est difficile de trouver un bon parti mais c'est ce qu'on utilise depuis des années au club de Mauguio.
Tu prévois les mêmes valeurs que les tickets TPS mais en illicado que tu achètes en présaison et dont tu valides au coup par coup avant chaque manche. Pour éviter de filer des cartes illicado validées en janvier 2018 lors d'un tournoi de décembre 2018.
Après tu es seul maitre bord pour valider ce qui te semblera la meilleure alternative.

=====

Re: Tickets TPS

Posté par Fuwy@fun - 02/01/18 à 22:02

Merci pour les conseils :)

=====